Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie

La RAAC (réhabilitation améliorée après chirurgie) est un protocole de réhabilitation rapide, mis en place dès la première consultation avec votre chirurgien, qui permet de vous accompagner tout au long de votre parcours de soin dans le but de maintenir votre autonomie et de vous impliquer dans votre prise en charge : vous êtes l'actrice principale de ce protocole.

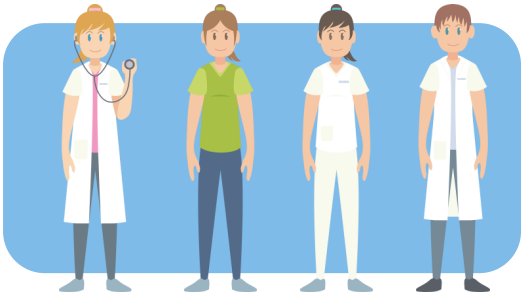

Les temps forts de v

1 Consultation de chirurgie

Le but de la consultation avec le chirurgien est de vous expliquer en quoi consiste l'intervention qui vous est proposée.
Le chirurgien vous expliquera les bénéfices attendus, les risques. Il répondra à vos interrogations et vous remettra des documents explicatifs.
Il vous prescrira aussi une prise de sang à réaliser via le centre de prélèvement de l'hôpital. Vous rapporterez les résultats lors de votre consultation avec l'anesthésiste.
Le chirurgien ou bien l'anesthésiste pourront être amenés à vous prescrire d'autres examens (gynécologique, cardiologique, pneumologique, nutritionnel, psychiatrique, radiologique) afin de compléter votre prise en charge.

2 Consultation infirmière

Le but de la consultation avec l'infirmière est de vous expliquer votre parcours de soin durant l'hospitalisation : de votre arrivée au sein du service de chirurgie à votre retour à domicile.
L'infirmière répondra à vos interrogations.
Elle assurera la programmation de votre passage au bloc et fixera votre heure d'arrivée.

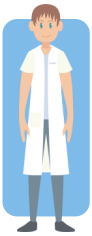

3 Consultation d'anesthésie

Vous devrez vous y rendre sans faute avec tous les documents ci-après :
- vos résultats biologiques prescrits lors de la consultation de chirurgie ;
- vos dernières ordonnances de médicaments ;
- vos derniers comptes rendus de spécialistes si vous êtes suivi régulièrement (ex : cardiologue).

Consultation avec le chirurgien → Consultation avec l'infirmière → Consultation avec l'anesthésiste → Entré à l'hôp

votre prise en charge

Le médecin anesthésiste évaluera les éventuels changements de traitement que nécessite la prise en charge opératoire et vous expliquera le délai de jeûne que vous devrez respecter avant l'intervention.
Le médecin anesthésiste choisira avec vous le mode d'anesthésie et de prévention de la douleur post opératoire.

Il évoquera l'éventualité d'une transfusion sanguine et vous en expliquera l'intérêt et les risques
Enfin, l'anesthésiste vous remettra des ordonnances d'antalgiques et d'anticoagulants en vue de votre sortie après votre intervention. Vous devrez vous procurer ces médicaments avant votre intervention pour en bénéficier à votre retour.

4 Votre intervention

Jour J - 1 : à la maison

Vous préparerez votre valise avec votre nécessaire de toilette, quelques vêtements ainsi que des chaussons.
Vous apporterez :
- votre traitement personnel avec l'ordonnance correspondante,
- vos résultats d'examens,
- votre carte de groupe sanguin.

Vous réaliserez votre toilette antiseptique la veille au soir, comme expliqué lors de la consultation infirmière.

Jour J « zéro » : entrée à l'hôpital

Vous aurez suivi les prescriptions du médecin anesthésiste concernant votre traitement et le délai de jeûne.
Vous aurez réalisé une douche simple le matin avant de venir.
Vous aurez retiré maquillage, bijoux, lentilles de contact.
Vous ne venez pas seule en voiture, vous êtes accompagnée.

En chambre et pour aller au bloc opératoire, conservez vos appareils auditifs et votre appareil d'apnée du sommeil. Si vous avez un appareil dentaire, vous le laisserez dans votre chambre dans un boîtier jusqu'à votre retour.

Après l'intervention

Vous passerez une à deux heures en salle de réveil puis vous regagnerez votre chambre en service de soins.

5 Suivi à domicile

La prise d'antalgique se fera de façon systématique pour éviter l'apparition de douleur.
Vous devrez être accompagnée pour votre retour à domicile ainsi que la première nuit qui suit.
Quelques recommandations jusqu'à votre consultation post opératoire :

- éviter les rapports sexuels,
- éviter le port de charges lourdes,
- éviter les bains, privilégier les douches,
- les longs trajets en voiture sont absolument contre-indiqués.

6 Rendez-vous post-opératoire

Ce rendez-vous avec le chirurgien sera fixé 2 à 3 semaines après l'intervention.

En cas de symptôme anormal
(douleur importante, saignement, fièvre, vomissement…),
vous pourrez contacter 24h/24
le service de chirurgie gynécologique au 01 39 27 55 42
ou le service des urgences gynécologiques au 01 39 27 53 79.

GHT Yvelines Nord
GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE
DIP/FIC/182 - V1 - Octobre 2020
Illustrations : direction de la communication avec Marie LEININGER